



Étudiant étranger en situation irrégulier

Par **May.s**, le **18/09/2024** à **21:53**

Bonjour,

J'ai 19 ans j suis arrivé en France y'a 2 ans avec un visa touristique de 3 mois, je suis étudiant en première année à Créteil je dois faire ma première demande d'admission exceptionnelle au séjour en qualité de jeune majeur. Mais je sais pas comment là faire et je la trouve pas sur le site du gouvernement de l'Essonne, est ce que vous pouvez me dire comment je peux commencer svp

Merci pour vous réponses

Par **youris**, le **19/09/2024** à **10:32**

bonjour,

êtes-vous certain de remplir les conditions pour cette admission exceptionnle au séjour en qualité de jeune majeur ?

Voir ce lien :

[Admission-exceptionnelle-au-sejour](#)

salutations

Par **May.s**, le **20/09/2024** à **22:08**

Bonjour,

Non je remplis aucune de ces conditions pourriez vous me dire quelle demande dois je faire.

Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **21/09/2024** à **10:49**

bonjour,

si vous posez la question à votre préfecture qui délivre les titres de séjour, elle va vous répondre de retourner dans votre pays pour y obtenir un visa auprès d'un consulat de France.

salutations